

# Le Jeanne-Mance

## UNE PREMIÈRE NAISSANCE AU SERVICE DE SAGES-FEMMES

L'équipe de sages-femmes du CSSS Jeanne-Mance est heureuse d'annoncer que la première naissance à domicile a eu lieu le 26 janvier 2009. Maiya est née à 17h59 et pesait 3 kg (6 lb et 6 oz). Félicitations aux parents, Claudia Lepage et Sean Purcell. Le couple a deux autres enfants, Amish, né dans une maison de naissance, et Mina, née à domicile. Pendant ces deux grossesses, la mère avait également été suivie par des sages-femmes, à Pointe-Claire (CSSS de l'Ouest-de-l'Île). Nous souhaitons de belles et longues années de bonheur à la famille.

## COMMENTAIRES AGENDA

Vous utilisez l'agenda du CSSS Jeanne-Mance depuis le début de 2009? C'est le moment de transmettre vos commentaires et suggestions pour l'édition 2010 au Service des communications ([pierre\\_bruneau@ssss.gouv.qc.ca](mailto:pierre_bruneau@ssss.gouv.qc.ca)). Faites de votre agenda un outil performant et adapté à vos besoins.

## LA REVUE DU CREMIS

Le dernier numéro de la *Revue du CREMIS* est maintenant disponible en ligne à [www.cremis.ca](http://www.cremis.ca). Au sommaire, un intéressant dossier intitulé *Ailleurs et autrement: questions de pratiques en santé mentale*. Vous y trouverez également des articles sur une vision sociale de la dentisterie ainsi que sur la cohabitation et la mixité sociale. Découvrez de plus les sujets des projets de recherche en cours au CREMIS. Bonne lecture!

## DÉMÉNAGEMENTS

Depuis le 5 mars dernier, les bureaux de l'équipe de la coordination de la gestion de la présence au travail de la Direction des ressources humaines sont situés au 1200, avenue Papineau, local 301. Pour les joindre, composez le 514 527-2361 ou le 514 527-9565.



### Dans ce numéro

2

Profession : commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services  
Défi Climat 2009 : l'urgence d'agir

3

Sexualité et handicap  
Colloque sur le milieu de vie

4

Les journées bi-annuelles de santé mentale  
Ensemble contre les discriminations

## SANTÉ MENTALE ET PERSONNES ÂGÉES

# S'outiller pour intervenir ensemble



Suzanne Malo, Sylvia Leblanc, Carole Roux et Gisèle Leroux ont élaboré la trousse d'outils en santé mentale pour les personnes âgées.

**PRÈS DE 1300 PERSONNES VIVENT DE FAÇON PERMANENTE** dans les sept centres d'hébergement du CSSS Jeanne-Mance. La coexistence de problèmes mentaux et physiques, de plus en plus fréquente chez les résidents, pose un défi de taille aux

équipes de soins qui possèdent peu d'expertise ou de connaissances en santé mentale. Aussi, le comité santé mentale en hébergement, créé en février 2007, a rapidement mandaté quatre de ses membres pour élaborer une trousse d'outils, afin d'aider les intervenants qui travaillent auprès de cette clientèle. Sylvia Leblanc, Gisèle Leroux, Suzanne Malo et Carole Roux ont relevé le défi avec brio. Les conceptrices de *Santé mentale et personnes âgées: s'outiller pour intervenir ensemble*, peuvent être fières du travail accompli. Dans un contexte où l'accessibilité des ressources spécialisées en santé mentale est restreinte et complexe, cette nouvelle ressource, précieuse et indispensable, arrive à point nommé.

La trousse d'outils en santé mentale est un cartable divisé en dix chapitres qui traitent des problématiques psychiatriques les plus courantes en centre d'hébergement. Des sections portent, entre autres, sur les troubles anxieux, les troubles de l'humeur ou de la personnalité et les comportements suicidaires ou agressifs. Pratique et conviviale, la trousse présente des données scientifiquement ou cliniquement éprouvées. Chaque chapitre propose des instruments de dépistage et d'évaluation ainsi qu'un «top 10» des interventions les mieux adaptées à une problématique donnée.

SUITE PAGE 2: **Un outil indispensable**

## Protocole d'entente

**LE 18 MARS DERNIER, LE CSSS JEANNE-MANCE** signait un protocole d'entente avec trois résidences privées du territoire: la Résidence Marie-Jules, la Maison Urbaine Rachel et la Résidence Sainte-Catherine. Les protocoles ont été conclus dans le cadre du *Règlement sur les conditions d'obtention d'un certificat de conformité de résidence pour personnes âgées*. Ils établissent les conditions et les modalités de prestation de soins invasifs d'assistance aux activités de la vie quotidienne, ainsi que d'administration de médicaments par un membre du personnel de la résidence privée qui n'est pas membre en règle d'un ordre professionnel. Les articles 15 et 22 du règlement, conformément aux articles 39.7 et 39.8 du *Code des professions*, permettent à des non-professionnels de donner, selon les besoins, certains soins d'assistance, tel le gavage, et d'administrer certains médicaments dans des conditions stables affectant, par exemple, les personnes âgées en perte d'autonomie, les personnes handicapées ou celles qui présentent un problème de santé mentale.

Cependant, ces deux activités professionnelles ne peuvent être exercées par des non-professionnels que selon les règles de soins en vigueur dans l'établissement et dans le cadre d'un programme de soutien à domicile fourni par un CSSS à un résident inscrit à ce programme, après une évaluation et l'élaboration d'un plan thérapeutique

infirmier. Les infirmières assurent l'encadrement clinique de tout le processus. À ce jour, une infirmière du programme de soutien à domicile a commencé à former et à habiliter les employés de deux résidences privées à l'administration des médicaments et, si nécessaire, à la prestation de soins invasifs. Le CSSS n'est pas obligé d'autoriser une personne à donner des soins et, s'il le fait, sa décision est révocable en tout temps. Ces nouvelles possibilités doivent être considérées comme un complément de l'éventail des outils déjà offerts par le CSSS pour répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie.

Josée Proulx, directrice des programmes services à domicile et de réadaptation du CSSS; Simon Bénabou, directeur de la Résidence Marie-Jules; Linda Goyette, directrice de la Résidence Sainte-Catherine; André Saindon, directeur de la Maison Urbaine Rachel et Francine Comtois, chef d'administration de programmes.



## Un outil indispensable

SUITE DE LA PAGE 1

Les chapitres du guide sont illustrés par des dessins sur le thème de la maladie mentale réalisés par des élèves en première secondaire du Collège Jean-Eudes. Chaque illustration est percutante et témoigne de la sensibilité de ces jeunes artistes. Leur talent et leur imagination font plaisir à voir.

Dans le plan initial, la trousse devait être diffusée dans les unités de soins des centres d'hébergement. Cependant, elle a été rapidement fournie aux CLSC, surtout dans les services de soutien à domicile, compte tenu des besoins communs de la clientèle et des intervenants. Jusqu'à maintenant, 200 exemplaires ont été distribués dans l'établissement. De nombreux organismes communautaires, des associations de parents et des cliniciens en milieu hospitalier ont également manifesté le désir de se procurer le document.

Le comité prépare actuellement un projet de diffusion de la trousse dans les milieux d'enseignement qui forment les préposés aux bénéficiaires et les infirmières auxiliaires, dans les collèges et les universités ainsi que dans les milieux de soins.

Félicitations à toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin au succès de ce projet admirable!



## DÉFI CLIMAT 2009 L'urgence d'agir

CETTE ANNÉE ENCORE, LE CSSS S'EST ENGAGÉ à promouvoir la campagne de lutte contre les changements climatiques dans l'ensemble de ses installations. D'ici au 24 avril, relevez le Défi Climat et engagez-vous aussi à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) en posant des gestes concrets et réfléchis.

Chaque personne peut toujours faire davantage pour diminuer son impact sur la planète. Il lui suffit d'apporter quelques changements à ses habitudes de vie pour limiter son empreinte écologique, dans ses déplacements par exemple.

La campagne Défi Climat est soutenue principalement par le Conseil régional de l'environnement, la Conférence régionale des élus, Environnement jeunesse et Equiterre. Elle s'inscrit dans un mouvement qui favorise le développement d'une société durable. Cette année, la campagne a lieu plus tôt que d'habitude, afin de joindre le plus grand nombre possible d'étudiants des cégeps et des universités.

Prenez quelques minutes pour visiter le site [www.deficlimat.qc.ca](http://www.deficlimat.qc.ca). L'information y est présentée de façon dynamique, notamment sous forme de capsules vidéo, et un forum de discussion est offert aux participants. De nouveaux défis sont proposés à ceux qui font déjà beaucoup d'efforts pour sauver la planète et qui souhaitent aller encore plus loin.

Dans le cadre de la campagne, le comité vert du CSSS a pris l'engagement de poursuivre ses activités de gestion responsable des matières résiduelles. Pour y arriver, les membres élaborent actuellement un plan d'action. Le défi est de taille et sera mené à bien, un geste à la fois.



Pour vous inscrire, consultez l'intranet du CSSS ou le site de Défi Climat, sous *Je m'inscris*, onglet CSSS Jeanne-Mance. Les personnes qui n'ont pas accès à Internet peuvent obtenir des formulaires imprimés dans leurs installations.

Ensemble, relevons le défi!

## Profession : commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services

SEPT MONTRÉALAIS SUR dix qui fréquentent les établissements de santé et de services sociaux ne savent pas comment porter plainte lorsqu'ils sont insatisfaits des services reçus. Pourtant, en vertu du projet de loi n° 83 adopté en novembre 2005, chaque établissement a l'obligation d'avoir un commissaire local aux plaintes et à la qualité des services, qui doit être indépendant de l'organisation et relever directement du conseil d'administration de l'établissement. Au CSSS Jeanne-Mance, **Nadine Mailloux** occupe cette importante fonction. Elle est titulaire d'une licence en droit et d'un certificat en relations industrielles. Son rôle principal consiste à recevoir et à traiter les plaintes des usagers qui ont le sentiment de ne pas avoir obtenu les services auxquels ils ont droit.

La commissaire doit procéder à l'étude complète de la plainte et informer le plaignant des conclusions de son enquête au plus tard 45 jours après le dépôt de la plainte. Si l'usager n'est pas d'accord avec la décision de la commissaire, il peut par la suite présenter un recours au Protecteur du citoyen. Les plaintes concernant un médecin, un dentiste ou un pharmacien sont transmises à un médecin examinateur, qui dispose également de 45 jours pour faire son enquête et rendre sa décision. En cas d'insatisfaction, l'usager peut exercer un recours auprès du Comité de révision.

Tout usager des services du CSSS Jeanne-Mance peut porter plainte. De plus, le titulaire de l'autorité parentale d'un enfant mineur, le mandataire légal d'une personne devenue inapte, le curateur, le tuteur, le conjoint, un proche parent ou une personne qui démontre un intérêt pour l'usager majeur et inapte peuvent déposer une plainte au nom d'un usager, et ce, par téléphone, par écrit ou en personne. La commissaire offre aussi son soutien aux personnes qui ont besoin d'aide pour formuler leur plainte. Si elle le juge nécessaire, elle peut faire des recommandations afin d'éviter que des situations fâcheuses se reproduisent.

Le code d'éthique du CSSS définit les règles de conduite adoptées dans l'établissement, qui sont fondées sur le respect et l'acceptation de l'autre. Ce document



traite, notamment, de la dignité des personnes, du secret professionnel et de la confidentialité ainsi que de l'accès à des services de qualité. Il souligne aussi l'importance de l'accompagnement et du soutien des usagers dans l'exercice de leurs droits. Tout manquement au code d'éthique doit être signalé et peut faire l'objet d'une plainte. Pour la commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services, ce document n'a pas de secret.

M<sup>me</sup> Mailloux et la directrice des services multidisciplinaires et gestion de la qualité, Sylvie Laverdière, entreprendront bientôt une tournée des installations pour présenter le code d'éthique au personnel, aux bénévoles et aux résidents. La commissaire expliquera aussi la procédure de traitement des plaintes de l'établissement. Un guide de référence et d'application du document a été conçu pour en faciliter l'appropriation par les membres du personnel. Ne manquez pas cette présentation. Les dates de la tournée vous seront communiquées d'ici peu dans l'intranet.



## Sexualité et handicap

LE 12 MARS DERNIER, TÉLÉ-QUÉBEC diffusait un reportage sur la sexualité des personnes handicapées, dans le cadre de son émission *Une pilule une petite granule*. Le Centre d'hébergement du Centre-Ville-de-Montréal est un des rares établissements au Québec à avoir posé des gestes concrets pour favoriser la vie affective de ses résidents. Il a aménagé une chambre d'intimité, l'Antre-Nous, pour faciliter le rapprochement physique et psychologique de conjoints handicapés. De ce fait, la direction du centre reconnaît aux couples résidents le droit de s'épanouir et de vivre leur sexualité dans des conditions sécuritaires. On comprend pourquoi les chercheurs de l'émission se sont intéressés à l'Antre-Nous!

La chambre d'intimité est un projet novateur et audacieux qui s'attaque au tabou que représente encore la sexualité des personnes handicapées. Le handicap n'éteint pas le besoin d'affection, pas plus qu'il n'éteint le désir. Même dans les cas de paralysie grave, certaines zones du corps demeurent réceptives aux sensations.

La participation de la chef des activités récréatives, Ginette Richard, du psychologue Guy Taillon et d'un couple de résidents du centre d'hébergement, Marylène Côté et Marc-André Mathieu, a certainement permis de faire tomber des préjugés concernant la sexualité et le besoin d'intimité des personnes handicapées. Bravo et merci!

### NOUVELLES DE LA FONDATION



#### La 15<sup>e</sup> édition du Festin Homard : le 14 mai 2009

Les préparatifs de l'activité-bénéfice de la Fondation CSSS Jeanne-Mance, le Festin Homard, vont bon train. À ce jour, près de 50% des tables ont été vendues et 16 lots confirmés, d'une valeur de 21 000 \$.

#### Un don de Molson

Le Fonds de bienfaisance Molson a fait un don de 5 000 \$ pour soutenir les activités de la Clinique dentaire des jeunes de la rue, située au CLSC des Faubourgs. La Fondation et le CSSS Jeanne-Mance remercient sincèrement le Fonds pour son implication dans la communauté et, plus particulièrement, pour son soutien à la clinique dentaire.

#### Un nouveau donateur

La Fondation CSSS Jeanne-Mance a reçu un don de 2 000 \$ de la Fondation EJLB. Merci à ce nouveau donateur pour sa confiance et son intérêt dans notre mission.

#### La campagne de financement 2009-2010

La Fondation est heureuse de s'associer à la Direction des ressources humaines et au Service des communications du CSSS pour planifier la campagne interne de financement 2009-2010. À suivre...

#### Un départ

France Wagner a quitté son poste de secrétaire de la Fondation le 31 mars dernier. Nous la remercions pour les services qu'elle a rendus avec efficacité au cours de la dernière année et lui offrons nos meilleurs vœux de succès dans ses futures activités professionnelles.

## Colloque sur le milieu de vie

LE COMITÉ ORGANISATEUR du quatrième colloque sur le milieu de vie a retenu le thème *Santé mentale et milieu de vie*. L'activité se tiendra le jeudi 28 mai prochain au Sandman Hôtel, situé à deux pas de la station de métro Longueuil. Le programme de la journée, qui s'adresse aux intervenants des centres d'hébergement du CSSS, promet d'être des plus intéressants. En matinée, le

D<sup>r</sup> Howard Bergman, gériatre, professeur et titulaire de la Chaire D<sup>r</sup> Joseph Kaufman en gériatrie, donnera une conférence sur les enjeux et les défis liés au plan québécois de lutte contre la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées. Les intervenants pourront par la suite participer à des ateliers thématiques, qui aborderont des sujets tels que : *Santé*



*mentale en hébergement – s'outiller pour intervenir ensemble; Évaluation des manifestations comportementales reliées à la démence – nouvel outil d'évaluation; Les unités spécifiques en hébergement – Qui sont les résidents qui y habitent? Répondre aux besoins avec l'encadrement nécessaire; Gestion des comportements perturbateurs chez les résidents atteints de démence.*

Les personnes intéressées doivent remplir le formulaire d'inscription disponible à l'accueil des centres d'hébergement et le remettre à leur chef d'unité avant le 30 avril 2009. Le nombre de places étant limité, les participants seront désignés par un tirage au sort, qui assurera une représentation équitable des titres d'emplois de tous les centres d'hébergement du CSSS.

## Nominations

Denise Lapierre a été nommée chef d'activités de soir au Centre d'hébergement du Manoir-de-l'Âge-d'Or, le 9 mars dernier. Depuis 2001, elle occupait un poste d'assistante infirmière-chef à l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal. Infirmière de formation, M<sup>me</sup> Lapierre est inscrite à un programme de certificat en gestion des ressources humaines.



La nouvelle conseillère en relations de travail à la Direction des ressources humaines, Diane Liboiron, est entrée en fonction le 25 février. Titulaire d'un baccalauréat ès science (relations industrielles et santé et sécurité au travail) de l'Université de Montréal, M<sup>me</sup> Liboiron a réalisé plusieurs contrats en gestion des ressources humaines dans le réseau de la santé, depuis 2007. Elle avait été auparavant adjointe au directeur des ressources humaines du CSSS Ahuntsic Montréal-Nord.

La direction du CSSS Jeanne-Mance souhaite à ces deux nouvelles employées beaucoup de succès et de satisfaction dans leurs nouvelles fonctions.

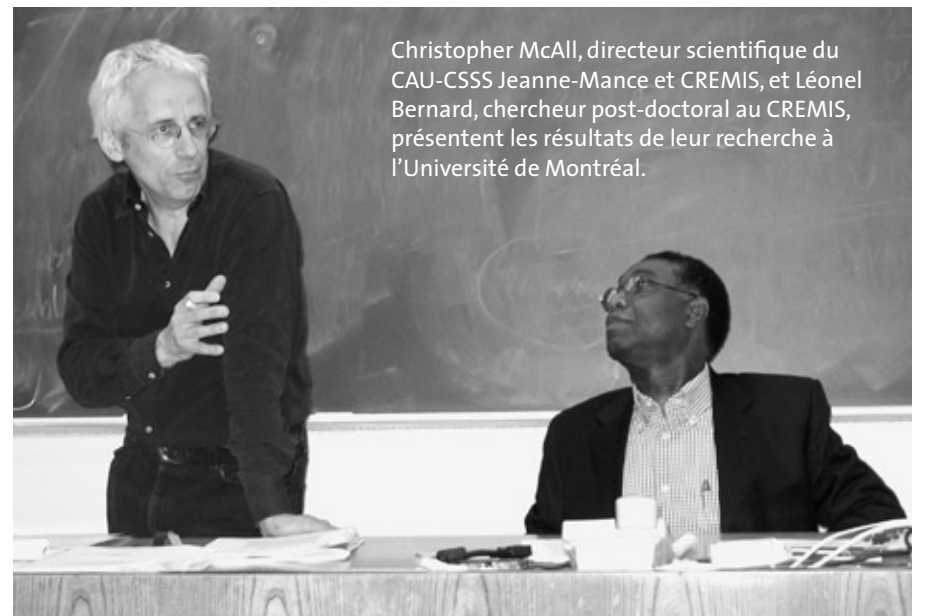
### JEUNES, POLICE ET SYSTÈME DE JUSTICE

## La surreprésentation des jeunes Noirs

LE 19 MARS DERNIER, le Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté (CREMIS) rendait public les premiers résultats d'une recherche sur la surreprésentation des jeunes Noirs dans le système de justice à Montréal. Les données publiées proviennent d'une analyse des circonstances des arrestations de 1 518 jeunes de 12 à 18 ans effectuées en 2001 sur l'île de Montréal.

Les résultats présentés donnent à réfléchir. Par exemple, le taux d'arrestation des

jeunes Noirs est un peu plus de deux fois supérieur à leur proportion dans la population. À l'aide d'un plus petit échantillon, les chercheurs ont également étudié d'autres facteurs relatifs aux arrestations, tels le type de délit et le lieu. On apprend ainsi que 26,7% des arrestations de jeunes Noirs ont lieu à la suite d'observations effectuées par un policier dans l'espace public, comparativement à 13,3% des arrestations de jeunes Blancs. Consultez le site internet du CREMIS ([www.cremis.ca](http://www.cremis.ca)) pour en savoir davantage sur cette étude menée par nos chercheurs.



Christopher McAll, directeur scientifique du CAU-CSSS Jeanne-Mance et CREMIS, et Léonel Bernard, chercheur post-doctoral au CREMIS, présentent les résultats de leur recherche à l'Université de Montréal.

### DANS L'INTRANET CE MOIS-CI

POUR ACCÉDER À L'INTRANET DU CSSS JEANNE-MANCE : <http://jmance.intranet.mtl.rtss.qc.ca>.

#### Nouveautés à la une...

- ➔ Formulaires administratifs – Déclaration pour la retenue d'impôt 2009, fédéral et provincial
- ➔ Gestion des risques – Formulaires – Analyse d'un événement indésirable et rapport d'analyse et d'enquête en gestion des risques
- ➔ Services multidisciplinaires – Cadre de pratique professionnelle au programme Famille-enfance-jeunesse – équipe Jeunes en difficulté
- ➔ Services à domicile – Le journal mensuel des programmes de services à domicile et de réadaptation – mars 2009

ÇA BOUGE SUR L'INTRANET! VISITEZ-NOUS RÉGULIÈREMENT!

## Destination santé

LE RÉSEAU MONTRÉALAIS DES CSSS et des hôpitaux promoteurs de santé, dont fait partie le CSSS Jeanne-Mance, publie, quatre fois par année une cyber-lettre intitulée *Destination santé*. Vous pouvez consulter le deuxième numéro de cette publication électronique sur le site de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal ([www.santemontreal.qc.ca](http://www.santemontreal.qc.ca)). Au sommaire du dernier numéro: quelques exemples d'initiatives favorisant le

changement des habitudes de vie en milieu de travail et des chroniques sur l'alimentation, le transport, etc. On nous promet pour bientôt un article sur les pratiques organisationnelles ayant trait à la qualité de vie au travail des personnes et à leur santé psychologique. Bonne lecture!



Réseau montréalais des CSSS et des hôpitaux promoteurs de santé  
Un réseau fondé par l'OMS

## Les bienfaits du massage

LES EMPLOYÉS DU CSSS JEANNE-MANCE peuvent toujours prendre rendez-vous pour avoir un massage sur chaise dans leur installation. Il n'en coûte qu'un dollar la minute, et il suffit de quelques minutes pour en ressentir les effets bénéfiques. Un massage peut, entre autres, diminuer votre stress quotidien, soulager des douleurs liées à un environnement de travail non ergonomiques ou vous aider à mieux dormir.

Pour la période du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre 2009, les massages seront donnés par Céline Prévost, en remplacement de Marie-Ève Beattie

qui sera à l'extérieur de Montréal. M<sup>me</sup> Prévost sera présente dans la plupart des installations du CSSS une fois par mois. L'horaire de sa tournée est disponible dans l'intranet, sous l'onglet Ressources humaines, Santé au travail, Massage sur chaise.

Pour prendre rendez-vous, communiquez directement avec la massothérapeute au 514 842-7180, poste 7014, en précisant votre nom, l'installation et l'heure désirée. Elle vous rappellera pour confirmer votre rendez-vous. Profitez d'une pause ou de l'heure d'un repas pour vous offrir une expérience des plus relaxantes.



## CONFÉRENCE L'autonomie d'action dans un contexte de changement

LE CONSEIL MULTIDISCIPLINAIRE du CSSS invite ses membres à assister à une conférence sur le pouvoir d'agir dans un contexte de changement organisationnel. La conférence sera donnée par Caroline Samné, une spécialiste en la matière. Elle aura lieu le mercredi 29 avril, au Centre St-Pierre, situé au 1212, rue Panet, salle 100, de 8h30 à 12h. Divers aspects du changement organisationnel seront abordés au cours de cette activité, entre autres: les étapes et les défis; les conditions et les stratégies favorisant le pouvoir d'agir; les responsabilités des professionnels et des établissements. Des ateliers permettront aux participants

d'échanger et d'approfondir les notions acquises pendant la matinée.

Les personnes intéressées à participer à cette activité doivent s'adresser à leur supérieur immédiat et confirmer leur présence, avant le vendredi 17 avril, à [daniel.plante.jmance@ssss.gouv.qc.ca](mailto:daniel.plante.jmance@ssss.gouv.qc.ca).

L'exécutif du Conseil multidisciplinaire profitera aussi de l'occasion pour soumettre aux membres une proposition de modification de ses règlements de régie interne. Un rendez-vous important à ne pas manquer! Du café, des jus et des viennoiseries seront offerts aux participants. Une belle matinée en perspective.

## Ensemble contre les discriminations



POUR UNE SIXIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE, le CSSS Jeanne-Mance a été l'hôte de l'Atelier international de recherche et d'actions sur les discriminations et les inégalités, dans le cadre de la Semaine d'actions contre le racisme. Du 12 au 20 mars, une trentaine de participants de la France, de la Guadeloupe, du Mali et du Québec ont répondu à l'invitation du CREMIS et exploré le thème de l'atelier, *Maux croisés*. Les discriminations fondées sur le genre, l'âge, le racisme, l'origine nationale, l'orientation sexuelle, la santé mentale

et la classe sociale ont fait l'objet de témoignages et de débats qui visaient à repenser les façons d'agir. Issus du monde municipal, du milieu associatif, de la presse alternative, des arts, des groupes d'actions citoyennes et du milieu de la recherche, les participants ont jeté les bases d'un réseau d'échange et de coopération, une sorte de municipalité virtuelle, qu'ils ont baptisée provisoirement Clichy-sur-Saint-Laurent. Ils comptent faire de cette municipalité virtuelle un lieu avant-gardiste dans la lutte contre les discriminations.

## Les Journées bi-annuelles de santé mentale

LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ et des Services sociaux organise les Journées bi-annuelles de santé mentale (JBASM) afin de soutenir la mise en œuvre du Plan d'action en santé mentale 2005-2010 – *La force des liens*. La sixième édition de cette activité coïncidera avec la Semaine nationale de la santé mentale et s'échelonnera sur cinq jours, du 4 au 8 mai 2009. Jamais les JBASM n'auront eu une telle envergure! À l'échéance du plan d'action, elles deviendront des journées annuelles de santé mentale.

Les JBASM s'adressent aux utilisateurs de services et à leurs proches, aux partenaires nationaux, aux décideurs, aux chercheurs, aux cliniciens et aux autres intervenants du réseau de la santé et des services sociaux. Elles leur permettent, d'une part, d'échanger et de faire le point sur l'atteinte d'objectifs précis du plan d'action et, d'autre part, de se tenir au courant des

connaissances les plus récentes et prometteuses dans le domaine de la santé mentale.

Cette année, les JBASM auront pour thème *S'ouvrir et collaborer: un gage d'accessibilité et de qualité des soins*. Le CSSS Jeanne-Mance sera bien représenté pendant cette semaine: Jean Gagné, Nancy Keays, Gisèle Lafrance et Taddeus Rezanowicz prononceront des conférences ou animeront des ateliers et des tables rondes. Visitez le site [www.msss.gouv.qc.ca](http://www.msss.gouv.qc.ca) pour consulter le programme ou avoir plus de renseignements sur les sixièmes JBASM. Les intervenants intéressés à y participer doivent adresser leur demande le plus tôt possible à leur supérieur immédiat.



### Le Jeanne-Mance

Journal distribué aux employés et aux partenaires du Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance • DIRECTION ET RÉDACTION: Pierre Bruneau • COLLABORATEURS: Ginette Beaulieu, Johanne Bellemare, Jean-Pierre Dubé, Martine Dubois, Johanne Lambert, Gisèle Leroux, Nadine Mailloux, Lyne Renaud, Alexandre Robertson Dufour • RÉVISION: Françoise Turcotte • CONCEPTION GRAPHIQUE: Jean Frenette Design • IMPRESSION: Groupe Laurier  
CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX JEANNE-MANCE: 155, boulevard Saint-Joseph Est, Montréal (Québec) H2T 1H4 • Courriel: [lejeannemance@ssss.gouv.qc.ca](mailto:lejeannemance@ssss.gouv.qc.ca) • Site Web: [www.csssjeannemance.ca](http://www.csssjeannemance.ca)

À NOTER: le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte. La reproduction est autorisée à condition que la source soit mentionnée.